



COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 13 JUILLET 2017

Assistait à ce CTL pour FO-DGFIP 79 : Olivier GARNIER

en préambule à la tenue de ce CTL, lecture d'une liminaire par la CFDT ; en réponse, le Président du CTL indique que ces opérations de réorganisation doivent être conduites, tout spécialement en ce qui concerne la sphère GP pour s'adapter aux évolutions de la carte territoriale : il faut des postes comptables plus importants, et au cas particulier, conforter des postes comptables "référents" au niveau des sièges d'intercommunalité, c'est à dire leur fournir suffisamment de moyens et de ressources. Ce qui se fait aujourd'hui sur Bressuire se fera ailleurs dans le département (actuellement 8 intercommunalités, bientôt 7 (à l'horizon 2020 sans doute)... [il faut comprendre, donc, que les trésoreries vont continuer à fermer, et que les regroupements de personnels et de moyens vont se faire, au bénéfice des trésoreries implantées dans les communes siège d'intercommunalité]

Il s'agit aussi, dans le même temps, de conforter aussi la sphère fiscale, spécialement par le fait de terminer le Guichet Fiscal Unique (missions : assiette, recouvrement, foncier plus éventuellement le CSP de régularisation voire d'initiative des particulier (le sujet sera discuté en même temps que la réorganisation du Contrôle Fiscal dans les mois ou les années à venir)).

C'était la même logique qui avait présidé au renforcement de la Trésorerie Hospitalière Sud-Deux-Sèvres et à la création de la Trésorerie Hospitalière Nord-Deux-Sèvres ; c'est cette même logique qui préside aujourd'hui au rattachement à ces trésoreries spécialisées des EHPAD en budget autonome (gestion M22 ; c'est à dire les EHPAD qui ne sont pas en CCAS), en anticipant les décisions des élus.

Aujourd'hui, il faut en outre dynamiser tout le recouvrement, particulièrement en transférant le recouvrement de l'impôt vers les SIP de rattachement des trésoreries concernées... Ceci doit permettre de concentrer les structures sur des coeurs de métier.

Quant aux ajustements de compétence territoriale entre les SIP de Thouars et de Bressuire, il sont purement techniques, et visent à mettre en cohérence les territoires et les compétences territoriales des différents services de Finances Publiques. Des ajustements de ce type continueront à se faire l'an prochain.

1- Pour Avis

➤ Fermeture de la trésorerie de Mauléon par fusion avec la trésorerie de Bressuire

Il s'agit pour le Président du CTL de "la poursuite du mouvement engagé sur le territoire". Cela va se faire en deux temps : d'abord, suite à la mutation du chef de poste, le seul agent demeurant sur place ne pouvant rester seul, il va être rapatrié dès son retour de congés sur Bressuire, physiquement, tout en restant estampillé "trésorerie de Mauléon", le Trésorier de Bressuire assurant l'intérim dès début août. Le poste de Mauléon sera supprimé à compter du 1er janvier 2018, la charge et l'emploi étant récupérés par la trésorerie de Bressuire.

Devant l'accroissement des charges du poste, le Président annonce que si le besoin s'en fait

sentir, il envisage la création d'un 2ème poste de A à la Trésorerie de Bressuire : il indique que, dans le cadre de la préparation du TAGERFiP, tous les services seront vus sur le rapport charges/emplois, avec des transferts d'un service à l'autre si besoin (site par site, résidence par résidence ; le volet RH sera vu aussi). Le site de Bressuire sera particulièrement "scruté", et pas seulement au niveau du SPL...!

Pour en revenir à la suppression du poste de Mauléon, le Président indique que la CA2B est une intercommunalité qui fonctionne, et qui représente environ 70 000 habitants ; en outre il faut aussi s'occuper des communes...Il faut donc, en face, des services des Finances Publiques qui "tiennent la route".

En parallèle, la commune de Mauléon va mettre en place une Maison des services au public, à laquelle la DDFiP participera : un accord a été signé, prévoyant un service différencié selon les besoins, la demande (sur des questions fiscales ; il pourra s'agir de se rendre sur place (en particulier pendant la campagne IR, en cas de besoin), ou de répondre au téléphone, en rendez-vous etc...), et la formation d'agents de cette Maison (offre de services numériques, impôts.gouv etc...).

Si cette nouvelle façon d'aller vers le public fonctionne pour Mauléon, et le Président du CTL dit sa volonté que ça fonctionne, et que tout sera fait pour cela (les deux chefs de services concernés ont été associés à la démarche), cela pourra se faire ailleurs ; une offre de service identique a été faite à tous les élus concernés par l'ASR (jusqu'à la visioconférence est envisagée).

La question se pose de ce qui est envisagé par la Direction pour les autres communes dont la trésorerie a été fermée dans le cadre des déclinaisons antérieures de l'ASR : le Président prend l'exemple de Moncoutant, dont le cas est différent, puisque, suivant l'engagement pris, une permanence est tenue par le SIP de Bressuire pendant la campagne IR, avec assez peu de succès d'ailleurs.

Dans le cadre de toutes ces offres de services, la DDFiP sera un "partenaire associé" : c'est à la DDFiP de s'adapter, de se mettre à la portée du public, et pas l'inverse. La DDFiP sera ainsi un "acteur contractualisé du service public", qui n'aura pas vocation cependant à former aux métiers "Finances Publiques" les agents de ces structures, mais seulement de les former à être des "interfaces" entre le public et ses demandes et la DDFiP.

Vote : sur le transfert du siège de la trésorerie de Mauléon au 01/09/2017 : **abstention unanime** (FO-DGiP 79 estime qu'il s'agit en quelques sorte d'une fermeture anticipée qui aurait pu être évitée si la Direction avait bien voulu nommer les agents nécessaires ; cependant, spécifiquement, il en va de la santé et de la sécurité de l'agent, et il est donc difficilement concevable de voter "contre" ; d'autant que désormais, la commune souhaitant récupérer son bâtiment pour une opération immobilière, il n'y a même plus de local ad hoc!) ;

sur la fermeture de la trésorerie de Mauléon au 01/01/2018 : FO-DGFiP 79 a voté **contre**, ne souhaitant toujours pas cautionner la "contraction" du réseau, génératrice d'inégalités entre les usagers, voire créatrice de déserts administratifs (cf les CR des CTL des 20/10/2014 pour l'ASR 2015 et 03/07/2015 pour l'ASR 2016).

- Fermeture de la trésorerie de Mazières en Gâtine par fusion avec la trésorerie de Coulonges sur l'Autize et transfert du recouvrement de l'impôt vers le SIP-E de Parthenay au 01/01/2018

Pour le Président, il s'agit d'une opération effectuée dans la même logique : le GFU se trouvera désormais sur Parthenay, qui est renforcé dans l'affaire, tout comme le poste sis au siège de l'interco en matière de SPL. La trésorerie de Coulonges reste mixte pour le moment, mais dès l'année prochaine sans doute, le recouvrement de l'impôt sera transféré aux SIP de rattachement (Niort et St Maixent). Ainsi, les habitants de la "circonscription" dépendront de

3 SIP différents. Le Président estime que cela n'est pas gênant, l'important étant qu'à ce moment, l'organisation des SIP "monomission" (c'est à dire les SIP stricto sensu, à la différence des SIP-SIE) sera stabilisée ; pour les autres (soit Parthenay et Melle), on verra!

Le but de ces opérations est que les "circonscriptions" Finances Publiques soit identiques aux territoires des interco ; quand ce n'est pas le cas, il faut les ajuster.

Les agents en poste à Mazières, cependant, étant mutés à compter du 01/09/2017, se pose le problème des effectifs! L'agent muté à la trésorerie de Parthenay sera détaché à Mazières sur sa proposition, renforcé d'un EDR (la trésorerie de Parthenay sera donc en sous-effectifs pendant ce temps!). Les emplois au TAGERFiP, eux seront basculés à Coulonges, et resteront non pourvus jusqu'aux mutations suivantes.

FO-DGFIP 79 s'enquiert alors de l'avenir des SIP-SIE, spécifiquement de celui qui va être impacté dans l'immédiat : le Président du CTL répond que rien n'est prévu pour 2017 et 2018, et qu'après, on verra! Il précise que l'ASR n'est pas de la "stat bûchette", mais est destiné à pérenniser l'organisation des services de la DDFiP... Il estime cependant qu'il y a dans le département deux grosses zones, nord et sud... Et que l'organisation des services dans le centre sera réfléchi en son temps, car il y a plus urgent actuellement que le SIP-SIE de Parthenay.

Vote : pour les mêmes raisons qu'à l'occasion du vote concernant la fermeture de Mauléon, FO-DGFIP 79 a voté **contre**.

➤ Transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Frontenay Rohan-Rohan et de la trésorerie de Mauzé sur le Mignon vers le SIP de Niort

C'est ici encore la logique du GFU, raison d'être des SIP, et de la spécialisation des trésoreries qui prévaut.

La question prégnante est, là encore, celle des emplois, mais le Président ne souhaite pas l'aborder dans ce CTL : elle sera vue dans le cadre de l' "exercice emplois" en fin d'année.

Cet "exercice" visera, d'ailleurs, à mieux répartir les emplois en fonction des charges au sein des RAN (et en tenant compte des problématiques RH (!?)) ; ce sera les cas en particulier sur la RAN de Bressuire, où le deuxième A de la trésorerie sera (ou serait?) pris à effectifs constants sur Bressuire.

Il n'en reste pas moins que ces deux postes, actuellement à deux agents + le chef de poste, vont voir une partie de leurs missions migrer : resteront-ils à effectifs constants, ce qui augmenterait la charge de travail du SIP de Niort, ou perdront-ils (l'un les deux) un de leurs agents? Quid alors de leur avenir? N'est-il pas envisageable, ou envisagé, de les regrouper? Une réflexion sur ce sujet sera menée, qui concernera aussi les postes de Prahecq, Beauvoir, en plus de Frontenay et Mauzé... Résultat en 2018! (le Président précise qu'à ce stade, il n'est pas favorable à un regroupement complet sur la TPNSA, mais souhaite un deuxième poste hors Niort. En effet, la TPNSA gère déjà Niort, la CAN et les amendes, ce qui constitue un "portefeuille" déjà très important, cela expliquant l'augmentation du nombre d'adjoints (1 A+ à compter du 01/09/2017), et va déménager en 2018... Il est même envisagé (ce n'est qu'au stade de la réflexion) de créer un poste comptable regroupant la gestion des 4 communes pré-citées, voire d'y rajouter celle de communes actuellement gérées par la TPNSA).

Vote : sur le transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Frontenay vers le SIP de Niort : comme on a pu le constater ailleurs, ce transfert préfigure la fermeture de la trésorerie concernée, ce à quoi FO-DGFIP 79 s'oppose de toutes ses forces... FO-DGFIP 79 a donc voté **contre** ;

sur le transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Mauzé vers le SIP de Niort : pour les mêmes motifs, FO-DGFIP 79 a voté **contre**.

- Transfert d'EHPAD autonomes (budgets autonomes ou principaux) vers les trésoreries hospitalières Sud-Deux-Sèvres et Nord-Deux-Sèvres dans le cadre d'une spécialisation des compétences

Comme cela a déjà été évoqué précédemment dans le CTL, il s'agit ici de renforcer, de conforter et de pérenniser les deux trésoreries hospitalières par l'adjonction de missions.

Revient alors comme toujours la lancinante question des moyens et des ressources humaines : en effet, qui dit adjonction de missions, dit augmentation des charges ; qu'en est-il alors des effectifs? Là encore, le Président "botte en touche", renvoyant la réponse au CTL "emplois" ; il précise cependant qu'il y a déjà eu un transfert d'emploi de cadre A au bénéfice de la THSDS (2ème adjoint). Le TAGERFiP sera modifié, s'il le faut, au 01/01/2018, ouvrant les postes à la mutation dès le mois de septembre suivant, alors que les charges n'arriveront dans les trésoreries hospitalières qu'en juillet...

Que va-t-il advenir des postes qui perdent de la charge, en particulier Sauzé-Vaussais (à qui il ne restera plus que la portion congrue de ses anciennes missions!), dont le chef de poste souhaite, par ailleurs, quitter ses fonctions? La même optique concernant le renforcement du siège des interco vaut ici aussi : une réflexion est actuellement menée concernant Sauzé, mais aussi Brioux et Celles... Melle, qui a donc vocation à être renforcé, pourrait accueillir tous ces postes "fusionnés". L'avenir de ces postes est donc compté, mais pas forcément dans l'immédiat, d'autant que la trésorerie souffre d'un problème de place, et que l'aménagement du futur site du CFP de Melle connaît de nouveaux retards.

Vote : FO-DGFiP 79 s'est **abstenu** sur ce point ; en effet, si rien n'est sûr concernant les effectifs et l'avenir des postes perdant des charges, cette mesure vient renforcer les trésoreries hospitalières du département, dont l'avenir ne semble plus garanti par ailleurs.

- Ajustement du périmètre du SIP de Thouars vers le SIP de Bressuire pour les communes de Saint-Aubin du Plain et Voulmentin

Cette opération est une mise "en cohérence" du périmètre de gestion de ces deux communes aux niveaux fiscal et SPL.

Vote : FO-DGFiP 79 s'est **abstenu** sur ce sujet.

2- Questions diverses

- Des agents du site de Parthenay se sont étonnés d'un déménagement de bureaux (non prévu au niveau du CHS-CT) effectué apparemment sans concertation. FO-DGFiP 79 s'est fait l'écho de leur surprise : en effet, si au fond personne ne conteste le bien-fondé de l'opération, la méthode, elle, interroge.
Il s'agit ici de donner plus de place aux agents du SIP, en leur laissant le bureau du responsable, qui est donc transféré dans le local auparavant utilisé par la trésorerie pour la machine à scanner, celle-ci étant installée à la place de la machine à affranchir (qui n'est plus là, l'affranchissement se faisant désormais à Niort). Il y a eu à ce sujet une réunion des chefs de services dans le cadre de la gestion de site, mais il semble donc que l'information ne soit pas bien redescendue.
- Ecrètements d'agents à la TPNSA : cette question avait été évoquée au cours d'un CTL

précédent : il y avait 2 modules horaires au sein de ce service ; au 1er janvier, il y avait eu homogénéisation. Des agents avaient continué à venir travailler comme ils le faisaient avant, ce qui avait provoqué des écrètements. Le temps travaillé et non compté leur a été réattribué.

➤ Arrivée de l'Education Nationale

- site de Thouars : les travaux sont achevés ; les 5 personnels de l'EN seront en place le 25 août (finitions à charge du Rectorat) ; les agents du SIP peuvent réintégrer leur locaux (semaine 29) ; il restera à installer le "reliquat" de la trésorerie.

- site de Bressuire : les travaux sont toujours en cours (portes d'accès en dernière semaine de juillet, peinture et réfection des sols à charge du Rectorat courant septembre). Arrivée prévue des personnels de l'EN en 3ème semaine de septembre ;

concernant le portail (dans le cadre de la "privatisation" du parking) : un contact a été pris avec une entreprise, mais pas de date d'intervention ;

le remplacement de l'alarme est prévu en semaine 29 ; cela permettra, si les financements sont trouvés, de sécuriser tous les services (priorité au RDC et à la trésorerie).